



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

16 Février 2023 à 19h

Madame, Monsieur,

Vous êtes convié(e) à participer à l'assemblée générale de l'Aviron Toulousain le 16 Février 2023 à 19h.

(En présentiel. Il n'y aura pas de visioconférence, sauf changement de dernier instant, dû aux contraintes sanitaires)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 Février 2022
- Compte rendu moral de l'exercice 2021-2022
- Compte rendu sportif saison 2021-2022 : compétitions – loisirs
- Bilan financier 2021-2022
- Budget prévisionnel 2022-2023
- Nomination d'un ou deux vérificateurs aux comptes
- Modification du règlement intérieur
- Élection pour 2 ans de deux membres du comité directeur en remplacement de deux membres démissionnaires.

La procuration, en cas d'absence à l'assemblée, est jointe à la convocation. Vous devrez la remplir, la remettre à la personne de votre choix ou la déposer au bureau du club , ou également l'envoyer par mail à aviron.toulousain@wanadoo.fr **le 13 Février – 18h dernier délai.**

L'assemblée générale de l'association comprend

- les membres d'honneur
- Les membres titulaires, au cours de l'année précédente, d'une licence de l'association A, U ou I prise avant le 1er avril, à jour de leur cotisation et âgés de 16 ans au moins le jour de l'assemblée générale ; pour les jeunes de moins de 16 ans, un des parents pourra les représenter.

LE COMITÉ DIRECTEUR